



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
Government of Canada Building
101 - 22nd Street East
Suite 110
Saskatoon
Saskatchewan
S7K 0E1
Bid Fax: (306) 975-5397

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada/Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Room 1650, 635 8th Ave. S.W.
Calgary
Alberta
T2P 3M3

Title - Sujet Well Database System	
Solicitation No. - N° de l'invitation 84084-180091/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 84084-180091	Date 2018-08-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$CAL-142-6782	
File No. - N° de dossier CAL-8-41033 (142)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-09-12	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Blake, Luke J.	Buyer Id - Id de l'acheteur cal142
Telephone No. - N° de téléphone (403) 613-0725 ()	FAX No. - N° de FAX (403) 292-5786
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification s'applique à la demande de soumissions 84084-180091 et vise à répondre aux questions suivantes de l'industrie.

Q. 1 En ce qui concerne le point n° 1 des spécifications fonctionnelles obligatoires minimales à l'annexe B :

Selon ce que comprend le soumissionnaire, des *mesures de déviation* en format PDF et jointes au puits sur la carte sont suffisantes. Nous demandons au client de préciser si les mesures de déviation doivent être accessibles dans un autre format et si elles doivent présenter d'autres caractéristiques.

R. 1 Les mesures de déviation doivent être dans un format lisible par machine.

Q. 2 En ce qui concerne le point n° 1 des spécifications fonctionnelles obligatoires minimales à l'annexe B :

Selon ce que comprend le soumissionnaire, « l'information disponible sur les têtes de puits » désigne les renseignements suivants :

identificateur unique du puits, nom du puits, province, champ, gisement, formation, zone de sables bitumineux, gisement de sables bitumineux, état, type de puits, profil de puits, exploitant, détenteur de permis, classification Lahee, région PSAC, état de suspension, date de la dernière production, date de la dernière injection, mois depuis la dernière activité volumétrique, date de démarrage du forage, date de complétion, date de libération de l'appareil de forage, date du permis, profondeur verticale totale, profondeur totale, élévation du terrain, numéro de permis, avancement de la remise en état, confidentialité, date de levée de la confidentialité, date de cessation d'exploitation, détenteur des droits de surface, système d'arpentage, état ou éléments de non-conformité, organisme de réglementation, nom de l'unité, identificateur de l'unité, état de puits individuel, état de puits orphelin, mois actuel de production, indicateur de nouveau puits, jours d'exploitation cumulatifs, chiffres de production actuels, chiffres de production cumulatifs, derniers chiffres de production déclarés, chiffres de la production moyenne sur 3 mois, chiffres de production sur 12 mois consécutifs, chiffres de production/injection mensuelle, production maximale, emplacement du fond de puits (désignation cadastrale, quart de section, section, canton, rang, méridien, quart d'unité, unité, bloc, série, zone, feuille, feuille de carte STN), entrepreneur chargé du forage, date du dernier forage, nombre de jours de forage, nombre de mètres de forage par jour, canton du fond, longitude de surface, latitude de surface, emplacement de la surface (désignation cadastrale, quart de section, canton, section, rang, méridien, série, zone, feuille, bloc, feuille de carte STN, unité, quart d'unité, etc.), sociétés participantes, estimations du financement de la cessation d'exploitation (élément exclusif du soumissionnaire).

Le soumissionnaire demande au client de préciser si l'« information disponible sur les têtes de puits » désigne d'autres renseignements qui doivent être accessibles à partir du produit.

R. 2 L'information sur les têtes de puits doit aussi comprendre :

- les formations à partir desquelles un puits produit (noms et codes, s'ils existent). Pour un puits dont la production est mélangée, il ne suffit pas d'indiquer une étendue générique (du Crétacé inférieur au Jurassique supérieur, par exemple);
- la formation à la profondeur finale (nom et code);

-
- une indication selon laquelle le forage se fait à l'horizontale;
 - le nom et le code (s'il existe) du champ;
 - le nom et le code (s'il existe) du gisement.

Q. 3 En ce qui concerne le point n° 1 des spécifications fonctionnelles obligatoires minimales à l'annexe B :

Concernant la « composition du gaz », le soumissionnaire demande au client de préciser les éléments qui sont requis dans le cadre de cette exigence.

Il lui demande également d'indiquer si ces données sont requises pour toutes les provinces. Le soumissionnaire est d'avis qu'il n'existe aucune donnée sur la composition du gaz pour la Saskatchewan et le Manitoba.

R. 3 Les champs de données sur la composition du gaz sont les suivants :

- Numéro, date et profondeur de l'essai.
- Formation échantillonnée.
- C1, C2, C3, NC4, IC4, NC5, IC5 et C6.
- C7, C8, C9 et C10+, lorsque ces données sont disponibles. Sinon, les données C7 à C10 peuvent être fournies en tant que C7+ lorsque les données C8 à C10+ ne sont pas disponibles.
- H2, He, CO2 et N2.
- Pouvoir calorifique supérieur et densité gazeuse

La composition des gaz n'est pas disponible en Saskatchewan et au Manitoba. Par conséquent, ces données ne sont pas exigées pour ces provinces.

Q. 4 En ce qui concerne le point n° 1 des spécifications fonctionnelles obligatoires minimales à l'annexe B :

Dans sa forme actuelle, le produit du soumissionnaire ne comprend pas les données liées à la « complétion de base » pour le Manitoba. De plus, le soumissionnaire est d'avis qu'il n'existe aucune donnée de ce type pour le Manitoba.

Le soumissionnaire veut savoir si le fait qu'il ne puisse pas fournir les données sur la complétion de base pour le Manitoba fait en sorte qu'il ne satisfait pas à l'exigence des « spécifications fonctionnelles obligatoires minimales ».

R4 En ce qui concerne les fichiers fournis (data_fields_provided_to_the_neb.xls et data_fields_provided_to_the_neb_02.xls), l'Office a actuellement accès à ces champs pour de nombreux puits du Manitoba, sauf [1] État de production, et [2] Longitude/latitude du trou de surface. Le fait de ne pas fournir les données sur la complétion de base pour les puits au Manitoba, lorsqu'elles sont disponibles, rendra inadmissible le soumissionnaire pour ce qui est de satisfaire aux « spécifications fonctionnelles obligatoires minimales ».

Q. 5 En ce qui concerne le point n° 3 des spécifications fonctionnelles obligatoires minimales à l'annexe B :

« ... pouvoir tracer des lignes de contour sur l'information géologique et technique à l'écran pour des milliers de puits à la fois et en moins de cinq minutes. » D'après l'expérience du

soumissionnaire, les flux de travaux généraux pour les processus de cette nature reposent sur l'extraction laborieuse de données et la manipulation et l'épuration manuelles des données extraites, suivies de la mise en forme et de la visualisation requises afin d'élaborer le livrable dont a besoin le client.

Pour réduire la complexité et le fardeau sur les ressources du client, le soumissionnaire adopte généralement une approche quelque peu différente. Dans bien des cas, l'équipe du soumissionnaire propose plutôt une interface utilisateur générique. L'équipe du soumissionnaire fournit des extractions de données personnalisées qui répondent avec précision aux besoins du client.

Le soumissionnaire demande au client de clarifier les points suivants :

1. Une approche alternative semblable serait-elle acceptable pour répondre aux exigences du client relatives au traçage de lignes de contour?
2. Dans l'affirmative, le soumissionnaire aimerait connaître la fréquence d'utilisation de cette information et les flux de travaux prévus pour être en mesure d'évaluer et de proposer la solution la plus économique.

R. 5 Cela serait acceptable. Les demandes seraient peu fréquentes, probablement de l'ordre d'une demande tous les six mois.

Q. 6 En ce qui concerne le point n° 5 des spécifications fonctionnelles obligatoires minimales à l'annexe B :

Dans la demande de soumission, on peut lire : « Les données doivent être actualisées mensuellement sur support électronique; elles doivent être disponibles pour les utilisateurs de l'Office dans les **jours** suivant la mise en disponibilité à partir des sources. »

Actuellement, le délai d'exécution du soumissionnaire est de cinq jours ouvrables suivant la mise en disponibilité des données. Le soumissionnaire souhaite savoir si le client estime ce délai acceptable. Dans la négative, le client peut-il préciser le nombre maximum de jours ouvrables acceptable pour cette opération ?

R. 6 Cela serait acceptable.

Q. 7 L'Office a-t-il actuellement recours aux services d'un fournisseur d'une base de données sur les puits pétroliers et gaziers?

R. 7 Oui, l'Office utilise le système GeoVista de Divestco, dont le contrat expire en 2018.

Q. 8 L'Office souhaite-t-il obtenir une plateforme Web ou est-il disposé à l'envisager?

R. 8 L'Office est disposé à envisager une plateforme Web.

Q. 9 La demande de soumission mentionne les serveurs Web Microsoft IIS, ainsi que la fourniture de deux licences utilisateur. Dans quelle mesure le système sera-t-il utilisé de façon étendue, et les deux licences sont-elles destinées à être des licences d'administration?

-
- R. 9 Seuls deux utilisateurs accéderont simultanément au logiciel et aux données et utiliseront le produit. Il se peut que d'autres utilisateurs les remplacent à l'occasion, mais seuls deux utilisateurs accéderont simultanément au système. Si le système doit être hébergé sur le serveur de l'Office, il faudra prévoir des droits d'accès de niveau administrateur appropriés.
- Q. 10 L'Office possède-t-il déjà une base de données structurée dans laquelle sont consignées les données visées par la présente et, dans l'affirmative, peut-on obtenir des précisions sur la structure de cette base de données et la façon dont elle est mise à jour?
- R. 10 Oui, les données se trouvent déjà dans une base de données structurée dans les formats tabulaires décrits dans les fichiers « data_fields_provided_to_the_neb.xls » et « data_fields_provided_to_the_neb_02.xls ». La mise à jour se fait actuellement tous les mois à partir d'un CD qui est remis à l'Office.
- Q. 11 L'Office est-il disposé à accepter le modèle opérationnel du logiciel-service (« SaaS ») selon lequel le fournisseur créerait, en collaboration avec les utilisateurs, un outil personnalisé pour accéder aux données ou souhaite-t-il obtenir un progiciel prêt à l'emploi?
- R. 11 Si l'outil personnalisé satisfait aux exigences énoncées et qu'il n'occasionne aucune interruption excessive des opérations de l'Office (délai d'interruption maximal d'un mois), l'Office serait disposé à accepter un modèle opérationnel SaaS.
- Q. 12 Le client peut-il fournir une estimation budgétaire au soumissionnaire pour lui permettre d'évaluer la portée du travail attendu?
- R. 12 Un budget sera octroyé en fonction de l'option du coût le plus bas qui satisfait aux exigences.
- Q. 13 1a – Si le système à fournir doit être fondé sur le Web, quels navigateurs devront être pris en charge? Notre produit est habituellement compatible avec les dernières versions de Chrome, Edge, Safari et Firefox, jusqu'à la version principale précédente.
- R. 13 L'Office exigerait la compatibilité du système avec Microsoft Edge.
- Q. 14 À la question et à la réponse 2 de la modification, on dit que le système peut être hébergé. Doit-on comprendre que l'Office ouvrirait un compte auprès d'un fournisseur de services infonuagiques ou que le soumissionnaire devra utiliser et gérer son propre compte?
- R. 14 Le fournisseur devra gérer son propre compte.
- Q. 15 Le client peut-il donner plus de renseignements sur l'exigence relative aux lignes de contour? L'Office veut-il que ces lignes de contour soient gérées comme des illustrations statiques qui sont mises à jour périodiquement ou générées à la volée en fonction de critères de filtrage?
- R. 15 L'Office demande que le traçage des lignes de contour soit fait à la volée à partir des données système.

-
- Q. 16 Les données de mise à jour seront-elles toujours fournies au fournisseur dans le même format? Si le format doit varier, l'Office veut-il que le fournisseur analyse et mette en forme ces données en vue de leur chargement? Les données proviennent-elles uniquement de l'Office dans un format uniforme ou sont-elles gérées par des tierces parties?
- R. 16 Les formats de données requis sont ceux indiqués dans les exemples « data_fields_provided_to_the_neb.xls » et « data_fields_provided_to_the_neb_02.xls » à fournir par le soumissionnaire. Ni l'Office ni des tierces parties au nom de l'Office ne fourniront de données.

L'invitation à soumissionner est modifiée comme suit :

À la page 16 sur 19, dans la matrice de conformité, au point n° 4 :

Supprimer ce qui suit : Le système doit pouvoir fonctionner sur les plateformes technologiques standards de l'Office, incluant surfaces de bureau Windows 10, serveurs de fichiers Windows Server 2012 R2, serveurs Web Microsoft IIS et serveurs SQL Server 2016.

Insérer ce qui suit : **Le système peut être fondé sur le Web.** S'il ne l'est pas, il doit pouvoir fonctionner sur les plateformes technologiques standards de l'Office, incluant surfaces de bureau Windows 10, serveurs de fichiers Windows Server 2012 R2, serveurs Web Microsoft IIS et serveurs SQL Server 2016.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.